

N° 2024-013

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS HORS CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

L'an deux mil vingt-quatre le 14 février, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 8 février, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUISSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle.

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mme ASTIER Fabienne, CHENU Azélie, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse.

MM. HANRARD Bernard (donne pouvoir à M. SILVESTRE), TRAISSARD Robert (donne pouvoir à M. DUC), MARCHAND-MAILLET Thierry, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27

Présents : 19

Absents : 8

Pouvoir : 2

Le Président propose à l'assemblée d'examiner les demandes de subventions de fonctionnement 2024 formulées par les associations sur le territoire de la COVA et par les associations extérieures au Territoire.

Ces demandes sont présentées dans un tableau récapitulatif joint en annexe.

Les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65, article 65748 du budget primitif 2024.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 1
- nombre de suffrages exprimés : 20
- nombre de votes « pour » : 20
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VALIDE le tableau récapitulatif joint en annexe.

FAIT ET DELIBERE LE 14 FEVRIER 2024

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

